



Notifier un adultère sans divorce

Par **did87**, le **24/08/2018** à **09:48**

Bonjour,

Ma femme m'a trompé, mais nous avons un enfant, je ne peux pas lui pardonner mais je pense au bien être de notre fils de 2 ans.

Je pense a passer l'éponge pour lui mais je voudrais qu'il apparaisse sur un document officiel cette première faute de sa part afin d'avoir la garantie que si quoique ce soit de louche se produit a nouveau j'obtienne la garde de mon enfant.

C'est peut être mesquin mais seule cette garantit me permettrait de lui laisser cette deuxième chance. merci pour vos réponses.

Par **youris**, le **24/08/2018** à **10:12**

bonjour,

ce que vous demandez n'existe pas, car c'est le juge aux affaires familiales qui décide de la garde de l'enfant.

salutations

Par **did87**, le **24/08/2018** à **10:36**

Merci pour votre réponse.il n'existe donc aucun moyen de notifier un adultère sans passer par une demande de divorce?

Par **fabrice58**, le **24/08/2018** à **10:58**

Bonjour,

le "notifier" au conjoint fautif ne suffirait pas, il faut avoir des preuve et ce n'est pas constitutif d'une faute qui vous réserverait la résidence de l'enfant.

cdt